

Facturation des apprentis - prix indicatifs advk

La Fédération faîtière de formation de la branche d'entretien des canalisations publie les prix indicatifs suivants pour la facturation des apprentis :

Technologue en assainissement :	1 ^{ère} année	CHF 40.- / par heure
	2 ^{ème} année	CHF 45.- / par heure
	3 ^{ème} année	CHF 50.- / par heure

Agent/e en assainissement :	1 ^{ère} année	CHF 40.- / par heure
	2 ^{ème} année	CHF 45.- / par heure